

Les Arts Décoratifs

Stratégie

Responsabilité sociétale des organisations (RSO)

La crise sanitaire récente conjuguée aux effets du dérèglement climatique ont suscité une prise de conscience collective du besoin d'œuvrer sans attendre à la transition vers un développement durable. Dans ce contexte, Les Arts Décoratifs font face à plusieurs enjeux majeurs :

- Répondre à l'évolution des attentes de nos publics, de nos partenaires, de nos mécènes, de nos équipes quant à la réalisation de nos missions de transmission et de valorisation (sur les plans environnemental, social et sociétal).
- Définir la place et la forme du numérique dans la réalisation de nos missions (communication, médiation, diffusion, conservation...).
- Mettre en place une politique de ressources humaines riche et dynamique en lien avec les évolutions environnementales, sociales et sociétales.

Face à ces enjeux, notre institution a pour ambition d'être une institution engagée dans la réflexion, la promotion et la mise en œuvre des objectifs nationaux et internationaux de développement durable (Agenda 2030 de l'ONU : 17 objectifs de développement durable (ODD)).

Les valeurs qui nous permettront de mener à bien notre démarche RSO résident dans l'ADN de notre institution : la transmission des savoirs, le partage des connaissances, l'exigence, la rigueur scientifique, la créativité, l'inspiration et l'innovation...

Les engagements RSO des Arts Décoratifs : une ambition forte et des mesures concrètes, au service d'une société plus solidaire, inclusive et durable

En tant qu'association loi 1901 reconnue d'utilité publique, notre impact sur la société est au cœur de nos préoccupations. Qu'il s'agisse de permettre à chacun, quel que soit son bagage social et culturel, d'accéder à nos collections, de préserver, valoriser et transmettre aux générations futures le patrimoine universel dont nous avons la charge dans le cadre de la délégation de service public qui nous lie à l'État, de transmettre des savoirs et des savoir-faire au sein de nos deux lieux d'enseignement tout en maîtrisant notre empreinte environnementale, chacune de nos actions nous engage vis-à-vis du monde et nous pousse à être toujours plus responsables. C'est le cœur de nos missions de service public. C'est pourquoi nous formalisons notre démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO).



Elle se décline concrètement en trois volets :

- Le volet social inclut les pratiques sociales en faveur de l'égalité, de la solidarité et de la lutte contre les discriminations. Cela se traduit par une politique de diversité et d'égalité, pour chacun de nos personnels dans toutes les étapes de leur vie professionnelle. Ce volet reflète également la volonté de l'institution de favoriser la qualité de vie au travail.
- Le volet sociétal recouvre les actions de l'institution à fort impact sur la société, en termes de transmission, de médiation et d'éducation artistique et culturelle.
- Le volet environnemental enfin promeut un modèle de consommation et de production responsable pour répondre aux défis environnementaux.

Démarche à 360 degrés, la Responsabilité sociétale des organisations (RSO) infuse la politique de l'institution au quotidien comme dans ses grands projets stratégiques. Cette politique a un coût qui fera l'objet d'une analyse spécifique et devra désormais être intégré comme un élément structurel de la construction budgétaire de l'institution.

Des engagements inscrits dans un cadre international et ministériel

Face aux défis auxquels nos sociétés font face, l'engagement dans une démarche de Responsabilité sociétale des organisations (RSO) s'impose. L'institution a depuis plusieurs années cette préoccupation, mais il était nécessaire de la formuler dans un plan global et d'en suivre les réalisations concrètes et les progrès. Les Arts Décoratifs entendent s'emparer de ces défis en proposant une démarche RSO ambitieuse, transversale, et intégrée au cœur de ses missions.

Au niveau international, la responsabilité sociétale se construit dans le cadre des **Objectifs pour le développement durable des Nations unies (ODD)**. Ces 17 objectifs, adoptés en 2015 par les 193 États membres de l'ONU, visent à relever d'ici à 2030 les grands défis mondiaux auxquels notre société est actuellement confrontée. Également connus en France sous le nom d'Agenda 2030, ils intègrent l'ensemble des grands enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux actuels, de la faim dans le monde à la lutte contre le dérèglement climatique.

La France a adopté en 2019 la **Feuille de route pour la France pour l'agenda 2030**, document gouvernemental stratégique prenant la suite de la Stratégie nationale de transition écologique pour un développement durable (SNETDD) adoptée en 2015. Cette feuille de route assure la cohérence de l'action publique et facilite l'appropriation des enjeux et des solutions par tous et toutes. Elle est déclinée au niveau ministériel et le ministère de la Culture, qui s'est résolument engagé dans une stratégie de responsabilité sociétale des organisations depuis 2016, porte aujourd'hui le dispositif « ministère de la Culture responsable », adressé à tous les services, établissements publics et opérateurs du ministère par la note du secrétaire général du 2 juillet 2020.

Ce dispositif intègre le **dispositif interministériel « Services publics écoresponsables (SPE) »**, un socle de 20 mesures obligatoires visant à incarner l'écologie au quotidien pour les services publics ; lancé en 2020, ce dispositif fait suite au plan d'action interministériel « Administration exemplaire » pour l'environnement 2015-2020, décliné au niveau ministériel et déjà lui-même intégré à la stratégie RSO du ministère de la Culture.

Le plan d'action des Arts Décoratifs

Souhaitant s'engager à la hauteur des enjeux, Les Arts Décoratifs a inscrit la RSO au plus haut niveau de sa gouvernance, la démarche est portée par la directrice générale et le comité de direction dans son ensemble. Ambitieuse et transversale, cette stratégie, intégrée au cœur des missions des Arts Décoratifs, est définie pour les années 2023 à 2028.

Afin d'atteindre les objectifs attendus pour une gestion durable, la politique RSO des Arts Décoratifs sera inscrit dans le prochain contrat d'objectifs et de performances de l'institution avec un suivi annuel de ses indicateurs. Chacun des objectifs de la stratégie est décliné en plusieurs actions englobantes, dont l'avancement sera suivi au moyen d'un bilan annuel comprenant des indicateurs spécifiques, ceci afin de souligner l'inscription de l'engagement de l'institution dans le temps long et d'assurer la poursuite et le renforcement des actions déjà engagées.

En accord avec les principes sous-tendant la responsabilité sociétale, la démarche RSO a été construite dans le souci d'assurer son appropriation par l'ensemble des agents. L'élaboration du plan d'action a été conduite sur la base d'une réflexion collective portée par chaque directeur au sein de sa direction. L'ensemble des activités de l'institution est intégré dans la démarche, chaque Direction ayant son rôle à jouer.